



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2015-048**

**\* \* \***

**Objet :**

**Convention Hérault Habitat pour le jardin des HLM  
de la route de Lagamas**

Délibération affichée le :

**L'an deux mille quinze et le vingt trois juin à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier — SOREL Joëlle – BLANES Michel – LEROY Annie – DEHAIL Francine – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCHE Christine – DURAND Véronique - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – MATEO Amélie — DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier

**Pouvoirs :** CHRISTOL Marcel à SOTO Jean-François - LABEUR Martine à FALZON Serge - COLOMBIER François à SERVEL Olivier - SANCHEZ Marie-Hélène à CABOCHE Chrystelle - ADELAERE Sylvain à BLANES Michel - EDMOND-MARIETTE Gérard à CONTRERAS Sylvie - SUQUET Maguelonne à LECOMTE Olivier

**Absent :** POURTIER Jean Luc

Convocation du 17 juin 2015

Mme Amélie MATEO est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de signer une convention de partenariat avec Hérault Habitat pour la mise à disposition et l'entretien du jardin situé à proximité des HLM route de Lagamas.

Cette convention est conclue pour 3 ans et fixe les engagements de chacune des parties.

Il convient, en conséquence, d'accepter cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **28 voix POUR (unanimité)**

- **ACCEPTTE** la convention de partenariat avec Hérault Habitat pour la mise à disposition et l'entretien du jardin situé à proximité des HLM route de Lagamas.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.